

b) États des enquêtes aux fins du contrôle des importations pour 1985

Il y a eu douze cas de violations présumées. On a enregistré quatre condamnations et des amendes pour un total de 64 000 \$. Dans trois cas, on a mis fin aux enquêtes en raison de preuves insuffisantes. Au 31 décembre 1985, cinq cas étaient encore soumis à enquête.